

years
20

IFE
by ABILWAYS

PSD 2

une directive providentielle pour le secteur bancaire ?

GDPR, 4^e directive... les défis de la conformité

Mardi 28 février 2017 > Luxembourg

AVEC LA PARTICIPATION DE

Jean DIEDERICH | WAVESTONE

Nadia MANZARI | CSSF

Scott McINNES | BIRD & BIRD LLP

Marc MOUTON

Emmanuelle MOUSEL | ARENDT & MEDERNACH

Patrice FRITSCH | EY

Jonathan PRINCE | DIGICASH PAYMENTS

Chris MARCILLA | SNAPSWAP

EN PARTENARIAT
AVEC



FINTECH
LUXEMBOURG

www.ifebenelux.com



Amélie Bry
Conference Manager
abry@efe.fr

Vous pensez que vous avez atteint le sommet et ensuite vous vous rendez compte que vous avez toujours un long chemin à parcourir. **L'implémentation de la directive PSD 2** pourrait ressembler à cette escalade. Le marché des paiements en ligne est surtout un marché en devenir et ses opportunités, gigantesques, ne sont pas encore toutes identifiées. L'objectif poursuivi par PSD 2 est de créer **un marché unique des paiements** dans toute l'Union Européenne et de faire des **paiements transfrontaliers** aussi faciles et efficaces que des paiements nationaux dans un seul État. Fort de sa place financière, le Luxembourg souhaite accompagner l'innovation en matière de paiement, améliorer les conditions du marché du **e-commerce** et donner les moyens aux entreprises de bénéficier des avancées réglementaires. Nul doute que la préparation de PSD 2 servira de valeur sur le long terme.

IFE se fait le plaisir de vous proposer cette conférence pour répondre aux questions clés de ces préparatifs.

- Quels sont les **objectifs** de la directive PSD 2 ?
- Quels sont les **risques** liés à cette réglementation ?
- Les banques peuvent-elles profiter de PSD 2 ?
- Les plateformes technologiques et le secteur bancaire peuvent-ils collaborer pour changer **l'expérience en ligne** ?
- La réglementation PSD 2 peut-elle renforcer la relation avec la **banque de détail** ?
- Quelles sont les implications pour le **droit des consommateurs** ?

Tout au long de cette conférence, nous parcourons ensemble, les défis auxquels les prestataires et utilisateurs de services de paiement au Luxembourg seront confrontés dans les prochains mois.

Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion de cette conférence.

POUR QUI

Au sein des banques et institutions financières

- Responsables service paiement et leurs collaborateurs
- Juristes
- Business Development Managers
- Product Managers
- Marketing Managers
- Security / Privacy Managers
- Chefs de projets marketing
- Head of payments
- Responsables payments
- Head of digital banking
- Conseillers techniques
- Head of cards and payments solutions

Au sein des entreprises, commerçants et retailers

- Juristes
- Responsables moyens de paiement
- Business Development managers
- Marketing Managers
- Security / Privacy Managers
Consultants spécialisés
Avocats spécialisés ...
- Chefs de projets marketing
- Head of payments
- Responsables payments
- Head of digital banking
- Conseillers techniques
- Head of cards and payments solutions

COMMENT

- Pour vous permettre de passer d'un rôle passif de simple public à un rôle actif de participant, vous serez assis autour de tables rondes et 2 sessions seront dédiées aux discussions. Vous disposerez des **outils nécessaires pour échanger avec vos pairs**.
- La conférence est animée par un **panel de spécialistes** trié sur le volet. De par son expertise, chacun vous apporte un éclairage différent de la matière.
- Une **documentation détaillée** vous sera toujours remise en début de conférence. Elle constitue un outil précieux auquel vous pourrez toujours vous référer.

LE RETURN ON LEARNING ?

- L'opportunité de poser vos questions aux meilleurs spécialistes et de multiplier les contacts et interactions qui ne se limitent plus uniquement aux pauses.
- La possibilité de confronter votre approche pratique et stratégique avec d'autres professionnels confrontés aux mêmes problématiques.

En un mot, vous prenez le contrôle et tirez un maximum d'informations pratiques de votre participation.

MARDI 28 FÉVRIER 2017

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Jean **DIEDERICH** - Partner - **WAVESTONE**

8h45 Accueil des participants

9h00 Introduction par le Président de séance

9h15

Position de la CSSF sur la PSD 2

Nadia MANZARI

Head of Innovation, Payments, Markets Infrastructures and Governance

CSSF

9h45

Comment PSD 2 transforme le système des paiements ?

- Rappel du contexte réglementaire : rappel des normes EBA et des directives sous PSD 2
- Quelles sont les échéances ? Qui sont les parties prenantes ?
- Quels sont les enjeux pour le secteur bancaire ?

Scott McINNES

Partner

BIRD & BIRD LLP

10h45 Coffee networking

11h00

Comment se préparer à la réglementation de PSD 2 ?

- Quelles sont les nouveautés au niveau des obligations de transparence et de fourniture d'informations par les banques aux utilisateurs ?
- Quels sont les changements au niveau des droits et obligations des parties : renforcement de la responsabilité et de l'obligation de remboursement des banques ?
- Comment s'opère la mise à jour de la documentation contractuelle relative aux paiements ?
- Quels sont les risques et comment les prévenir ?
- PSD 2 & autres réglementations : comment va se jouer l'équilibre ? Règlement GDPR : quelles sont les contraintes apportées par le règlement et comment les concilier à PSD 2 ? Comment la 4^e directive anti-blanchiment influe-t-elle sur les instruments de paiement ? Quelles sont les nouvelles restrictions en matière de facturation de frais par les banques ?
- L'accès aux données des comptes de paiement par des prestataires de services de paiement tiers

Marc MOUTON

Partner

Banking and Financial Services

ARENDT & MEDERNACH

Emmanuelle MOUSEL

Senior Associate

Banking and Financial Services

ARENDT & MEDERNACH

12h00

Quels sont les impacts techniques de la directive PSD 2 ?

- La PSD 2 comme une étape post-SEPA
- L'impact par rapport aux monnaies et le « one-leg »
- Les contraintes de la PSD 2 sur le « Correspondant Banking », les délais et les frais
- Le débat sur la sécurité et l'accès aux comptes
- Les impacts et avantages pour le e-commerce ?

Jean DIEDERICH

12h30 Sessions de Q/R

12h45 Lunch

14h15

Industrie bancaire versus consommateur : concilier les intérêts stratégiques et les droits du consommateur

- Qu'est-ce que la PSD 2 offre aux acteurs ? Quels intérêts pour le client ? Quels risques ?
- Quels sont les enjeux de PSD 2 pour les banques ? Comment concilier les évolutions technologiques et réglementaires ?
- Quelle est l'analyse des impacts de PSD sur les activités bancaires ? Pour quels effets sur les consommateurs ?
- Et la sécurité dans tout ça ?
- Quelles sont les décisions stratégiques à mettre en place (marketing, procédure et stratégiques) ?

Patrice FRITSCH, Directeur Associé

EY

14h45 Coffee networking

15h15 **Round table**

What is the vision of the market players?

- How to adapt your business model?
- What could be the payment solutions?
- How will the major strategic orientations emerge?
- What are the costs for banks and companies?
- Can you reconcile a global offer with third parties?
- Fintech and PSD 2 ?

PANEL : Jonathan PRINCE

Co-Founder

DIGICASH PAYMENTS

Chris MARCILLA

Chief Compliance Officer, Blockchain Specialist

SNAPSWAP

Nadia MANZARI

Head of Innovation, Payments, Markets Infrastructures and Governance - **CSSF**

Jean DIEDERICH

MODÉRATEUR : Patrice FRITSCH

16h45 Sessions de Q/R

17h00 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements programme

Amélie Bry - abry@efe.fr

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
Rue de la Science, 4
1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 20
Fax : +32 (0)2 534 89 81
infoclient-ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

850 € HT

Formation éligible au cofinancement

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque - BGL BNP Paribas
IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000
Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de cette fiche. Conformément à la loi du 02/08/02 modifiée sur le respect de la vie privée, vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler par courrier au 4, rue de la Science - 1000 Bruxelles ou à l'adresse mail correctionbdd@ifexecutives.com.

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par mail : formation.netbba.com, en précisant que vous participez à une formation IFE Benelux.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

MARDI 28 FÉVRIER 2017

Novotel Kirchberg
6, rue du Fort Niedergrünwald
2226 Luxembourg
TÉL. : +352 42 98 48 1

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence **“PSD 2 : une directive providentielle pour le secteur bancaire ? ”**
du mardi 28 février 2017 (code 26357)

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre directeur juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

26357 N